



## PERMANENCES DES ÉLUS

**Raymond MERCIER**, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rdv.*

**Alain LE ROUX**, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

**Joseline JEZEQUEL**, Adjointe Finances *sur rdv.*

**Jean-Pierre MOUROCQ**, Délégué responsable du personnel, économie, agriculture : *sur rdv.*

**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

**Madeleine NICOL**, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *mardi de 10h à 11h / sur rdv 06 86 46 68 52*

**Robert BODIGUEL**, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rdv.*

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS:

**25/03/2017** : Jean, Marie ABGRALL, retraité de l'agriculture, 91 ans, domicilié à GUICLAN 5 Pen ar Hoat, veuf de Marie GOARNISSON, est décédé à Morlaix.

**06/042017** : Roger, Henri TOUCHARD, retraité, 89 ans, domicilié à GUICLAN « Kernabat », époux de Huguette RAMPENEUX, est décédé à son domicile.

**07/042017** : Emile, Gérard CALLEC, prêtre en retraite, 89 ans, domicilié à GUICLAN « St Jacques », célibataire, est décédé à son domicile.

## WEEK-END À GUICLAN

|               |                        |                  |               |
|---------------|------------------------|------------------|---------------|
| Dimanche 21   | APEL Ecole Jules Verne | Salle des sports | Kermesse      |
| Samedi 27     | Krog Mad               | Triskell         | Loto          |
| Samedi 3 juin | APEL Ecole Jules Verne | Triskell         | Moules-frites |

## CABINET MÉDICAL

Le Cabinet médical du Docteur Typhaine GARDIER ouvrira le lundi 15 mai 2017 aux horaires suivants :

**Lundi - mardi - mercredi - vendredi sur rendez-vous de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h45**

**Samedi sans rendez-vous de 9h00 à 12h00  
Fermé le jeudi**

Le docteur GARDIER effectuera les visites à domicile les :

**Lundi-mardi-mercredi-vendredi sur rendez-vous de 13h30 à 15h30**

Vous pouvez déjà prendre rendez-vous par internet sur le site [Doctolib](http://Doctolib).



## INFOS COMMUNALES

### ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

2ème tour le 7 mai 2017

**Les bureaux de vote installés dans la salle du Triskell seront ouverts de 8h00 à 19h00.**

Se munir de sa carte d'électeur et **obligatoirement d'une pièce d'identité** (commune de plus de 1000 habitants), sans ce document vous ne pourrez pas voter (tout document avec photo justifiant de l'identité, en cours de validité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser, carte d'ancien combattant, carte vitale avec photo...)

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 14 mars 2017, l'ouverture d'une enquête publique a été prescrite sur la demande formulée par le SCEA David RIOU en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension d'un élevage porcin au lieudit « Kerdrein ».

Pendant la durée de l'enquête publique qui se déroule du 10 avril au 10 mai 2017 inclus, le dossier de l'enquête peut être consulté dans les mairies de PLOUVORN, GUICLAN, TAULE, PLOUENAN, MESPALU, SAINT-THEGONNEC LOC EGUINER.

Ce dossier est également consultable sur un poste informatique à la préfecture du Finistère du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h00 ou sur le site de la préfecture - rubrique enquêtes publiques : [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



**La Bibliothèque du Finistère change de site internet en juin 2017.**

Pour effectuer ce changement, **le site sera inaccessible du 29 mai au 5 juin 2017.**

Les ressources en ligne disponibles seront les mêmes que sur l'ancien site, mais les comptes des utilisateurs ne pourront pas être ré-utilisés.

**Voici les étapes pour continuer à accéder aux ressources en ligne, à partir du 6 juin 2017 :**

Il faudra **s'inscrire sur le nouveau site**, via un formulaire avec nom, prénom, adresse mail, bibliothèque dans laquelle vous êtes abonné (condition pour accéder aux ressources) ; vous choisirez votre mot de passe.

Une fois votre inscription validée par votre bibliothèque de rattachement, **vous recevrez un mail de confirmation vous indiquant l'activation de votre compte.**

# Vacances d'été 2017

« LES GRIMOYS »

« ANIMATION JEUNESSE »

8/11 ans et Collégiens

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES**

**AVANT LE 1ER JUIN**

**POUR JUILLET ET AOÛT**

Les bulletins d'inscription

sont disponibles à la mairie,

sur le site de la commune [guiclan.fr](http://guiclan.fr)

et sur Face Book

## ANIMATION JEUNESSE

Lors des activités au Moulin de Trévilis Mme BOZEC a offert des plans de dahlias.

**Mercredi 17 mai de 15h30 à 17h45**

nous proposons aux enfants de venir les planter.

Une autorisation de participer à cette animation ponctuelle en dehors de l'ouverture de « l'animation jeunesse » doit être remplie par les parents, vous trouverez le formulaire à la mairie. Il est à déposer **avant le 5 mai** dans la boîte aux lettres du local jeune.



## CLSH : LES GRIMOYS

Les programmes sont en ligne sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr) vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

## HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES



|                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| Lundi/ PLOUNEVENTER | Judi/ GUIMILIAU           |
| Mardi/ GUICLAN      | Vendredi/ PLOUVORN        |
| Mercredi/ ST VOUGAY | + info dans le mémento p4 |

## RESTAURANT SCOLAIRE

Les menus sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr)



Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s  
Du Pays de Landivisiau  
02.98.24.97.15  
[rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

Guiclan

Mai 2017

**Permanences à la mairie (de 9h à 12h)**

**Mardi 9**

**Temps d'éveil**

**Vendredi 19**

A Landivisiau :

| <u>lundi</u> | <u>mardi</u> | <u>mercredi</u> | <u>jeudi</u> | <u>vendredi</u> |
|--------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| 9h/12h30     | 9h/12h30     | 9h/12h30        | 9h/12h30     |                 |
| 13h/18h      | 13h/17h      | 13h/18h         | 13h/19h45    | 9h/17h          |

## Enfants : Tout savoir sur les



**JEUDI 4 MAI 2017 à 20h**

Salle Tournemine à Landivisiau (face à l'église)

- Les différents types d'allergie (alimentaires, respiratoires...)
- Reconnaître une allergie
- Identifier les symptômes
- Maîtriser l'urgence allergique

Avec l'intervention d'une experte en allergies et CMEI (Conseillère Médicale en Environnement Intérieur) de l'AFPRAL (Association française pour la prévention des allergies)

**Gratuit et ouvert à TOUS**

Inscriptions au Relais Parents Assistantes Maternelles  
02.98.24.97.15 ou [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)



# KERMESSE

## De l'école Jules Verne

Le dimanche 21 mai

À partir de 14h

À la salle polyvalente

Vers 15h spectacle des enfants

Tirage de la tombola vers 16h30

De nombreux stands pour les grands et les petits :

Casse-boîtes, Jeux en bois, Tirs au but,  
Fakir, A tous les coups on gagne,  
Pêche à la ligne, Mare aux canards...

De nombreux lots à gagner...

Sur place : boissons, crêpes, gâteaux



Venez nombreux faire la fête !!

# GUICLAN

FINISTÈRE

## 14<sup>E</sup> TRAIL

DE LA PENZÉ

12 km  
et 25 km

(90% chemins/sentiers)  
Circuit vallonné  
en sous-bois

11 Juin  
2017

Départ 25 km à 9h.  
Départ du 12 km à 9h15.

**+ MARCHÉ**

Circuit de 8 km et 11 km  
pour les marcheurs (9h15).  
Circuit balisé, allure libre

Renseignements : Hervé Derrien : 02.98.79.42.85 / Jean Kergoat : 02.98.79.62.38

Inscriptions : [www.trotteursdelapenze.fr](http://www.trotteursdelapenze.fr)

1€ par inscrit reversé par les Trotteurs de la Penzé + 2€ par inscrit reversé par la Fédération départementale Groupama 29 à l'association Charcot 29 !



Toutes les informations sur le site [www.fondation-groupama.com](http://www.fondation-groupama.com)

PREMIÈRE ÉDITION  
DU FESTIVAL DU CHEVAL EN  
EN PAYS DE LANDIVISIAU



Quelques dates :

ÉQUIPÔLE

**DIMANCHE 7 MAI**  
de 10h/18h

DÉMONSTRATIONS  
EXTREM COWBOY RACE  
RANCH SORTING  
SPECTACLE  
ANNE-GAËLLE BERTHO ET SES  
CHEVAUX EN LIBERTÉ

CHATEAU DE KERJEAN

**SAMEDI 17 JUIN**  
à partir de 18h30

SPECTACLE ET VOLTIGE  
DE LA COMPAGNIE VOLTI SUBITO

ÉQUIPÔLE

**SAMEDI 5 AOÛT**  
CONCOURS DÉPARTEMENTAL  
DU CHEVAL BRETON  
ANIMATIONS ET SPECTACLE



Equi'Folies 2017 : des animations tous les weekends !  
Programme : [www.equipole-paysdelandi.com](http://www.equipole-paysdelandi.com)



### A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Printemps 2017 : des visites gratuites sur rendez-vous sont proposées aux groupes hors voyagistes.

Prendre rendez-vous 10 jours avant la visite.

Informations et réservations :

- ▶ Accueil touristique de Roscoff 02 98 61 12 13  
[info-roscoff@roscoff-tourisme.com](mailto:info-roscoff@roscoff-tourisme.com)
- ▶ Accueil touristique de St Pol de Léon 02 98 69 05 69  
[info-saintpoldeleon@roscoff-tourisme.com](mailto:info-saintpoldeleon@roscoff-tourisme.com)

Le programme des visites est disponible en mairie.

Anniversaire  
de l'Armistice du  
8 mai 1945

Liberté • Égalité • Fraternité

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale aura lieu le

**Lundi 8 mai 2017**

- ▶ 11h00 Rassemblement place de la Mairie
  - ▶ 11h15 Dépôt de la gerbe au monument aux morts.
- suivie d'un apéritif offert par la municipalité au bar « L'Hélios ».

Tous les anciens combattants, les sympathisants et la population sont invités à venir célébrer cet anniversaire.



**TRI SÉLECTIF**

**Point sur les refus des emballages pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017**

Tous les mois, une analyse du contenu du conteneur jaune « emballages » est réalisée.

La moyenne de refus dans les conteneurs emballages est de 24.80% sur les 3 premiers mois de l'année, **soit ¼ du contenu des conteneurs emballages est destiné à d'autres filières de tri ou aux ordures ménagères.**

Voici ce qui a été retrouvés dans les conteneurs jaunes du Pays de Landi :

**Emballages pleins** : bouteilles non vidées, briques de lait pleines, boîtes de conserves pleines. A vider avant de mettre dans les conteneurs de tri ou bien à mettre dans la poubelle ordinaire.

**Ordures ménagères** : les sacs ordures ménagères, les épluchures, les restes alimentaires, perturbent le tri et posent des problèmes sanitaires. Des trieurs sont présents en fin de ligne. Tous les foyers de la CCPL ont un conteneur ordures ménagères à disposition collecté une fois par semaine. Si vous n'en avez pas, ou si la contenance ne correspond pas à votre foyer, prévenez nous.

**Verre** : les emballages en verre mis dans les conteneurs jaunes ne sont pas recyclés, il faut les mettre dans le conteneur vert.

**Le textile** : les chaussures, chaussons, vêtements... sont à mettre dans les conteneurs blancs « Le Relais/Abi29 » présent sur pratiquement toutes les communes de la CCPL.

**Les matériels pharmaceutiques** : les stylos à insulines, les flacons de gavage pour personnes âgées... vides ou pleins sont à rapporter en pharmacie

Demandez votre mémo tri au 02 98 68 42 41 ou [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com)

**Distribution de composteur en déchèterie, reprise du compost'our**

Pour permettre au plus grand nombre de pouvoir composter, la CCPL propose 2 modèles de composteurs à prix réduits (bois 21€ 400L et plastique 22€ 440L\*). \* offre réservée à 1 composteur par foyer

Une distribution est prévue le

► Samedi 06 mai de 09h30 à 10h30 à la déchèterie de Sizun sur inscription, de 11h00 à 12h00 à la déchèterie de Plougourvest sur inscription

► Samedi 13 mai de 10h30 à 12h00 à la déchèterie de Bodilis sur inscription

Appelez nous au 02 98 68 42 41 ou [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com) pour réserver votre composteur.

**POUR INFO**

**AIR TOURAIN**

Survol à basse altitude des lignes électriques, hors agglomération, de la commune au cours des semaines 15 à 18 incluses.

**ENIDIS**

Des travaux d'élagage pour mise en conformité des réseaux électriques auront lieu prochainement sur la commune. Ces travaux sont à la charge d'ENIDIS, les produits de coupe seront laissés sur place à la disposition des propriétaires

**PRÉFECTURE DU FINISTÈRE**

Risque de départ de feu, le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

**PHARMACIE**

**PHARMACIE DE GUICLAN : Nicolas BONNET**

Horaires d'ouverture : **Lundi : 14h30 - 19h00 / Samedi : 9h - 12h30**

**Du mardi au vendredi : 9h - 12h15 et 14h00 - 19h00/** Contacts :

02 98 24 06 94 - 09 67 75 06 94 - [pharmaguiclan@orange.fr](mailto:pharmaguiclan@orange.fr)



**SERVICES MUNICIPAUX**

► **Mairie / Accueil du public :**

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : [communedeguiclan@orange.fr](mailto:communedeguiclan@orange.fr)

Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)

► **Agence Postale Communale**

(02 98 79 62 29)

Du lundi au samedi de **9h à 11h30.**

► **ADMR du Haut-Léon**

**St Pol de Léon** : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence **Guiclan** : le dernier mardi du mois de 10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

► **Conciliateur** (02 98 68 00 30)

M. MALESKEVITCH permanences à la mairie de Landivisiau 1 lundi et 1 samedi matin par mois de 9h à 12h sur RDV.

► **Bibliothèque municipale** (02 98 79 48 24)

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi

16h30-18h30/Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

► **Garderie municipale** (02 98 79 46 66)

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► **CLSH « Les Grimoyes »** (02 98 79 48 96)

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► **Animation jeunesse**

Ouvert pendant les vacances scolaires.

Contacts : groupe 8/11 ans 06 77 75 81 17

groupe collégiens 07 87 71 74 34

► **Halte garderie itinérante**

**«1000 pattes»** (06 64 22 28 14)

La halte garderie ( enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la

journée de 9h à 17h00, le mardi dans l'ancienne école publique.

► **RPAM du pays de Landivisiau**

(02 98 24 97 15)

Permanences en mairie deux mardis /mois de 9h à 12h.

1 temps d'éveil /mois le vendredi.

Courriel : [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

► **Mission locale** (02 98 68 67 64)

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Courriel : [economie@pays-de-landivisiau.com](mailto:economie@pays-de-landivisiau.com)

► **Syndicat des eaux de la Penzé**

22 avenue de Ker Izella 29410 ST-THEGONNEC

Service administratif (02 98 79 40 94) ouvert au public :

L, Ma, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Services techniques 02 98 79 41 98.

► **Ouverture des déchetteries** (horaires d'été)

**BODILIS/ Kervennou** (02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

**PLOUGOURVEST / Besmen** (02 98 29 59 14) et

**SIZUN / Croas-cabellec** (02 98 24 15 92 ) :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h00 à 18h30

mardi et mercredi 14h00 à 18h30. Fermé le jeudi.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 MARS 2017**

Tous les conseillers municipaux étaient présents à la réunion.

**1. Construction cuisine/restaurant scolaire : Attribution lot gros œuvre suite à liquidation de l'entreprise MARIN**

Suite à la liquidation de l'entreprise MARIN, une consultation a été lancée pour le lot gros œuvre, 4 entreprises ont fait une proposition :

| Entreprises  | Coût HT     |
|--------------|-------------|
| NOBA         | 86 831.42 € |
| BRITTON      | 85 620.99 € |
| LE COUILLARD | 69 790.84 € |
| COBA         | 81 542.91 € |

A l'unanimité, le conseil décide de retenir l'entreprise Le Couillard pour un montant de 69 790.84 € HT.

**2. Construction cuisine/restaurant scolaire : Honoraires Maître d'œuvre**

Suite à la liquidation de l'entreprise MARIN (lot n°2 gros œuvre), le cabinet d'architectes ENO a du relancer le lot gros œuvre et réaliser les missions suivantes : clôture des prestations réalisées par l'entreprise MARIN, mise en place d'un dossier d'appel d'offres correspondant aux prestations restant à réaliser et analyses des offres. Cette mission se chiffre à 1900.00 € HT.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant d'un montant de 1900.00 € HT.

**3. Budget Commune -**

**a) Approbation du compte administratif 2016**

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) adopte le compte administratif 2016 :

|          | Fonctionnement      | Investissement       |
|----------|---------------------|----------------------|
| Dépenses | 1 394 872,46 €      | 1 017 925,03 €       |
| Recettes | 2 040 609,86 €      | 937 080,28 €         |
| Résultat | <b>645 737,40 €</b> | <b>- 80 844,75 €</b> |

**b) Affectation du résultat 2016**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 645 737.40 € en section d'investissement.

**c) Vote des taux 2017**

Suite au vote à bulletin secret (15 pour, 4 contre), le conseil municipal décide d'augmenter les 2 taxes (taxe d'habitation et taxe foncière) de 1 % et de ne pas modifier le taux de la taxe foncière non bâtie.

Les taux votés sont les suivants pour 2017:

- ▶ Taxe d'habitation : 17.07%
- ▶ Taxe foncière (bâti) : 24.34%
- ▶ Taxe foncière (non bâti) : 50.37%

**d) Vote du Budget primitif 2017**

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) adopte le budget primitif :

- ▶ Section de fonctionnement : 1 988 100.00 €
- ▶ Section d'investissement : 3 460 220.40 €

**4. Lotissement du Styvell :**

**a) Approbation du compte administratif 2016**

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour, 2 abstentions et 2 contre) adopte le compte administratif 2016.

|          | Fonctionnement | Investissement |
|----------|----------------|----------------|
| Dépenses | 163 271.38 €   | 129 068.49 €   |
| Recettes | 163 271.38 €   | 109 966.89 €   |
| Résultat | 0.00 €         | -19 101.60 €   |

**b) Vote du budget primitif 2017**

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) adopte le budget primitif :

- ▶ Fonctionnement : 417 702.00 €
- ▶ Investissement : 236 801.60 €

**5. Budget SPANC :**

**b) Approbation du compte administratif 2016**

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (18 pour) adopte le compte administratif 2016.

|           | Fonctionnement | Investissement |
|-----------|----------------|----------------|
| Dépenses  | 924.00 €       | 0.00 €         |
| Recettes  | 2 422.63 €     | 0.00 €         |
| Résultats | 1 498.63 €     | 0.00 €         |

**b) vote du budget primitif 2017**

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte le budget primitif:

▶ Fonctionnement : 2773.63 € ▶ Investissement : 0.00€

**6. Budget Assainissement :**

**a) Approbation du compte administratif 2016**

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (18 pour) adopte le compte administratif 2016.

|           | Fonctionnement | Investissement |
|-----------|----------------|----------------|
| Dépenses  | 8 193.62 €     | 19 856.27 €    |
| Recettes  | 13 073.57 €    | 7 137.13 €     |
| Résultats | 4 879.95 €     | -12 719.14 €   |

**b) Budget assainissement : Affectation du résultat 2016**

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 4 879.95 € en section d'investissement.

**c) Budget Assainissement : vote du budget primitif 2017**

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte le budget primitif:

▶ Fonctionnement : 8 425.49 € ▶ Investissement : 13 037.63 €

**7. Budget Maison médicale :**

**a) Approbation du compte administratif 2016**

Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (18 pour) adopte le compte administratif 2016 :

|           | Fonctionnement | Investissement |
|-----------|----------------|----------------|
| Dépenses  | 8 255.55 €     | 130 653.71 €   |
| Recettes  | 0.00 €         | 0.00 €         |
| Résultats | -8 255.55 €    | -130 653.71 €  |

**b) vote du budget primitif 2017**

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte le budget primitif:

▶ Fonctionnement : 33 909.26 € ▶ Investissement : 130 653.71 €

**8. Budget chaufferie bois :**

**a) Approbation du compte administratif 2016**

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (18 pour) adopte le compte administratif 2016.

|           | Fonctionnement | Investissement |
|-----------|----------------|----------------|
| Dépenses  | 118.80 €       | 0.00 €         |
| Recettes  | 21 984.80 €    | 0.00 €         |
| Résultats | 21 866.00 €    | 0.00 €         |

**b) Vote du budget primitif 2017**

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte le budget primitif :

▶ Fonctionnement : 36 112.21€ ▶ Investissement : 0.00 €

**9. Travaux bâtiment**

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) retient la proposition de l'entreprise Métallerie de Saint Martin pour un montant de 16 272.00 € TTC pour la réalisation de portails qui seront installés à la salle des sports pour clore le site et la réalisation d'une porte pour les ateliers techniques.

**10. Maison médicale Convention de mise à disposition du terrain.**

La commune met à la disposition de SCIC Guiclan Santé le terrain pour la construction de la maison de santé. Une convention est signée entre les 2 parties.

**11. Numérotation des villages**

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation du projet de numérotation des immeubles dans les quartiers en campagne, accepte la proposition de La Poste d'un montant de 6 248.00 € HT.

**12. Subvention Agrifête**

Les agriculteurs du canton de Taulé organisent Agrifête sur le territoire de Guiclan les 2 et 3 septembre 2017. Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) décide d'attribuer une subvention de 2 500.00 €

**13. Motion de soutien au Centre de Perharidy de Roscoff**

A l'unanimité, le conseil municipal adopte une motion pour le maintien et la pérennisation du budget du centre de Perharidy et des autres établissements.